

Christine Leteinturier

Responsable du centre de documentation de l'Institut français de Presse

Pierre Albert

Professeur à l'Université Paris II

# PRESSE ET BANQUES DE DONNÉES : LES ENJEUX

**BBF.** Vous venez de faire paraître une étude sur les banques de données de presse en France\*. Pourriez-vous nous indiquer quel était le cadre de votre travail ?

**Pierre Albert.** Le Haut-comité de la langue française, intéressé à tous les projets de banques de données linguistiques francophones, avait demandé une enquête sur ce sujet à *Médias et langage* qui m'a confié l'étude en raison de ma connaissance du monde de la presse et de mon expérience de l'indexation des journaux, rétrospective certes, puisqu'il s'agit des tables du *Temps*. L'aide de M<sup>me</sup> Leteinturier, documentaliste à l'IFP<sup>1</sup>, m'a été très précieuse par sa compétence et ses conseils.

Deux autres points peuvent contribuer à préciser le contexte dans lequel s'inscrit ce travail. Il y a eu des tentatives pour développer les banques de données de presse dans les années 1975-1979 : le BNIST<sup>2</sup>, puis la DIELI<sup>3</sup> ont tenté de les promouvoir auprès des entreprises de presse. Les négociations n'ont pas abouti : l'intermédiaire choisi, la Fédération nationale de la presse française, n'avait pas la capacité de s'engager au nom des entreprises de presse et celles-ci, lors même que le projet pouvait les intéresser, préféreraient s'engager individuellement. Les appels d'offres de la DIELI qui proposait un financement partiel n'ont pas eu d'écho positif. Le deuxième point, c'est que les documentalistes du groupe Presse de l'ADBS<sup>4</sup> travaillaient dans le même temps à deux rapports dans le même secteur, sur *la Télématic et la presse* et sur *les Problèmes de l'automatisation de la documentation de*

*presse*. Ils abordent la question sous un angle très technique. Nous nous sommes donc complétés d'une manière heureuse, car je n'ai pas les compétences nécessaires pour traiter de la « cuisine » télématique.

**BBF.** Les banques de données de presse posent-elles des problèmes spécifiques ?

**PA.** La presse est en soi une source documentaire d'un intérêt considérable, il n'y a qu'à en prendre pour preuve la pratique déjà ancienne des dossiers de coupures de presse, dans les administrations par exemple. C'est aussi une source abondante : en quantité de papier imprimé la presse écrite passe avant le livre. Il est clair que les perspectives offertes par les nouvelles techniques documentaires pour l'exploitation d'une telle source sont particulièrement intéressantes. On se retrouve là dans le cas général de l'apport de l'informatique dans le développement d'organismes documentaires. L'originalité de la presse, c'est qu'elle ne s'est pas rendu compte assez tôt de sa richesse documentaire et, la sous-estimant, elle l'a sous-exploitée. Il y a encore en France, malheureusement, beaucoup de journaux qui ne disposent pas d'un véritable centre de documentation et qui ne se soucient donc pas d'« archiver » ce qu'ils ont rassemblé au jour le jour. L'informatisation de la documentation de presse est d'abord un moyen d'améliorer ce qui existe, mais c'est surtout l'occasion de rattraper le mouvement en développant ce secteur, là où il est encore négligé.

## Les enjeux de la banque

**BBF.** L'un des enjeux du développement des banques de données de presse se situe donc « en amont » : généraliser dans les entreprises de presse la constitution de centres de documentation ?

**PA.** Oui, les deux choses sont étroitement liées et risquent d'être, dans bien des cas, concomitantes. C'est un enjeu important. Les organes de presse rassemblent, avec des moyens de collecte tout de même largement supérieurs à ceux des autres centres documentaires, une énorme masse d'informations qui n'est utilisée que d'une façon partielle et éphémère. Cela signi-

\* Pierre Albert, *Les Banques de données de presse en France : journalisme et documentation*, avec la collaboration de Christine Leteinturier, Paris, Jean-Cyrille Godefroy, 1984, 162 p.

1. IFP : Institut français de presse, 83bis rue N-D. des Champs, 75006 PARIS, tél. : 325.70.34.

2. BNIST : Bureau national de l'information scientifique et technique.

3. DIELI : Direction des industries électroniques et de l'informatique.

4. ADBS : Association française des documentalistes et des bibliothécaires spécialisés.

fié une grande déperdition de matière et d'énergie. Réaliser des instruments pour exploiter ce capital donnerait des atouts supplémentaires à la presse écrite à un moment où elle se sent menacée par d'autres supports d'informations.

**BBF.** Et les autres enjeux ?

**PA.** Il y en a plusieurs. Sur un plan plus strictement interne, le fait de pouvoir recourir facilement et systématiquement à un ensemble d'informations accumulées me paraît de nature à améliorer la qualité du travail journalistique. Des instruments informatisés permettent aux journalistes de mobiliser en peu de temps une documentation sur le passé et l'environnement d'un événement, au lieu de se laisser décourager par la perspective d'une plongée sans guide, « à l'aveuglette », dans les anciennes collections du journal — et donc d'alléger notablement leurs efforts de collecte d'information.

Un autre enjeu est celui de l'élargissement du marché de la presse à des clients extérieurs qui peuvent consulter ces banques de données pour y trouver une documentation accumulée : par là la banque apparaît un peu comme une seconde édition électronique.

Enfin, il me semble qu'il y a un enjeu connexe. Si la France ne développe pas ses propres banques de données de presse, d'autres le feront. Je sais bien que la question — jouer la carte nationale ou la carte internationale ? — est un débat commun à tous les secteurs documentaires, et qui est loin d'être tranché, mais il est très important dans le monde de la presse où les Américains et les Allemands — pour ne parler que d'eux — sont très présents sur le marché.

### Texte intégral ou résumé ?

**BBF.** Quel type de banque de données vous paraît le mieux adapté aux caractéristiques documentaires de la presse ?

**PA.** La presse est extrêmement diverse, depuis les publications spécialisées, scientifiques ou professionnelles, dont la vocation documentaire est — je dirais — immédiate et évidente pour tout le monde, à la presse d'information générale dont la particularité est de rendre compte de tout. De tout et de plusieurs façons : nouvelles et commentaires de la grande et

de la petite actualité, mais aussi informations documentaires à l'état brut — l'« information-service ». Une banque de données d'information générale se heurte donc aux difficultés du traitement d'une documentation encyclopédique et pose avec une certaine acuité la question de la forme : base de données bibliographiques ou banque de données textuelles ? Enregistrer la donnée brute ou les références du document, cette alternative se retrouve dans tous les domaines, mais s'agissant de la presse, elle est cruciale.

La solution du texte intégral présente l'avantage de fournir les articles immédiatement, mais la matière est trop abondante. Ma première idée était que, compte tenu de cette profusion mais aussi du développement insuffisant de la documentation de presse, la référence bibliographique était l'élément essentiel. Je suis persuadé que la meilleure formule est celle qui concilie les deux : des résumés et une indexation très précise qui donnent sur le contenu des articles une information utile et maîtrisable.

**BBF.** On a cependant beaucoup mis le plein-texte en avant en matière de presse...

**PA.** A cause de son apparente simplicité. L'idée était d'utiliser purement et simplement la bande de photocomposition du journal pour l'enregistrement des textes, la restitution se faisant par une interrogation en langage libre sur les mots du texte. Cela ne semble pas réaliste, car c'est une procédure qui exigerait des ensembles homogènes de textes stéréotypés : ce n'est pas le cas des articles de presse... Si on utilise le plein-texte dans ces conditions, on sera confronté à des avalanches de réponses assez décourageantes et on pourra aussi craindre des silences dus à des homonymies, à des graphies fautives, etc.

La généralisation du plein-texte suppose donc une indexation préalable ou même un résumé des contenus de presse. Cette exigence est renforcée par les méthodes rédactionnelles du journalisme français qui se prête moins que le journalisme américain à l'utilisation du texte intégral. Ce dernier en effet a l'habitude de présenter presque systématiquement en début d'article l'ensemble du sujet et on peut penser qu'ainsi une interrogation portant sur les premières lignes

d'un article de *news* américain suffira à le situer. Ce type d'ouverture est totalement étranger à la presse française qui préfère l'anecdote-amorce qui capte l'attention du lecteur.

**BBF.** Il se pose également un problème de forme. Le texte intégral ainsi restitué n'est pas l'équivalent de l'article imprimé.

**Christine Leteinturier.** Effectivement, l'affichage « au kilomètre » du texte gomme une dimension importante ; la présentation des articles, leur mise en page, les illustrations, les différences typographiques, etc. Déjà les dossiers de presse, en isolant les articles de leur contexte, cassaient la structure interne du journal, mais avec les banques de données, on perd tout ou presque dans ce domaine. Cela va poser des problèmes de lecture, car les utilisateurs de la presse qui ont acquis des habitudes en fonction de ces modes de présentation vont ainsi perdre leurs guides d'accès à l'information. Sans compter que les contraintes de la page-écran rendent en soi la lecture difficile.

### Où l'abondance de biens nuit

**BBF.** L'abondance des textes de presse ne pose-t-elle pas aussi la question de l'exhaustivité de ces banques de données en texte intégral ?

**PA.** L'abondance et la redondance. Quand un sujet fait l'actualité pendant un certain temps, il donne lieu à des articles qui se répètent beaucoup. Lorsqu'on les regroupe, on a le sentiment d'avoir affaire à des bavardages répétitifs, mais en fait chacun apporte quelques éléments nouveaux. On ne peut donc pas vraiment surmonter l'obstacle de la redondance. Sélectionner dans cet ensemble est très délicat. Les banques de données de presse américaines, qui ont rencontré le problème avant nous, pratiquent en général une sélection quantitative : elles éliminent les informations brèves pour ne retenir que les articles assez longs.

Dans l'indexation elle-même, on est obligé de s'arrêter à un certain degré de précision dans l'analyse des unités d'information. On ne peut pas par exemple relever tous les noms propres... Mais il ne faut pas aller trop loin dans la sélectivité, car cela conduit à anticiper

sur les curiosités des utilisateurs à venir. On a donc intérêt à s'approcher le plus possible de l'exhaustivité. Il faut cependant faire attention, car le formidable progrès de la capacité des mémoires, qui devrait s'accompagner d'un abaissement des coûts de stockage de l'information est un argument fréquemment avancé en faveur du texte intégral et de l'exhaustivité. Ces systèmes lourds seront certainement rentables à terme, à condition que le coût de l'interrogation reste dans des limites raisonnables, mais plus on augmente le volume de textes stockés, plus on a besoin d'une indexation fine. Ce n'est donc pas une solution de facilité, ni une façon d'escamoter les documentalistes. Au contraire, la nécessité de leur intermédiaire est renforcée d'autant.

**BBF.** C'est là une variante du thème de l'utilisateur final se passant de tout intermédiaire, que l'on retrouve aussi dans le domaine de la documentation spécialisée ?

**PA.** Sans doute. Dans le domaine de la presse, on retrouve, amplifiées par la masse d'informations mises en jeu et par la faiblesse des centres de documentation, les querelles de la documentation classique. Les journalistes sont très naïfs devant ces problèmes. Ils pensent généralement qu'il suffit de « tout rentrer » sans traitement préalable dans les banques de données et d'interroger en langage libre pour que le système soit satisfaisant et se passe des documentalistes.

### Pas de banques sans documentalistes

**CL.** En fait, si on y regarde de plus près, dans un système de texte intégral comme *Documaster* au *Provençal*, la matière est retravaillée : les articles les plus importants sont sélectionnés, il est fait un échantillonnage le plus pertinent possible des informations locales des différentes éditions et les textes sont précédés d'éléments d'indexation. Il s'agit là d'un véritable travail documentaire.

**PA.** Cela confirme l'idée selon laquelle une généralisation des banques de données ne devrait pas être dissociée d'un développement des centres de documentation de presse. Mais, les obstacles psychologiques à vaincre

sont nombreux : les journalistes préfèrent être autonomes en matière de documentation, de même qu'ils ne partagent pas leurs sources, pour en garder l'exclusivité. Il sera donc difficile pour eux de prendre l'habitude de recourir à une documentation générale passant par des intermédiaires.

Les documentalistes de presse rencontrent une autre source de difficulté : ils n'ont pas toujours leur mot à dire dans les options prises dans l'organisation des banques de données. Les informaticiens ont tendance à proposer d'emblée un système tout fait qui n'est que la reprise de programmes conçus pour l'automatisation de documentations spécialisées et donc mal adaptés à l'ensemble multiforme de la documentation de presse. Une des causes de démarrages difficiles ou d'échecs est à chercher dans le fait qu'on a négligé de faire une analyse préalable à partir de l'expérience des documentalistes pour adapter la banque de données aux contraintes de la presse et aux besoins de ses utilisateurs.

### La clientèle des banques

**BBF.** Quels seraient les utilisateurs, et les utilisations, de ces banques de données ?

**PA.** Nous avons déjà parlé des utilisateurs « internes » et de leurs réticences. Pour ce qui est de la clientèle extérieure, elle existe ; les journaux reçoivent des demandes très nombreuses d'informations supplémentaires et de documentation de la part du monde scolaire et universitaire, et, dans une moins large part, d'organismes divers, administrations, entreprises, collectivités locales et autres. La clientèle externe n'a donc pas, contrairement à la clientèle interne, à être persuadée du bien-fondé et de l'utilité de la documentation de presse, elle l'emploie largement, même sous sa forme traditionnelle. Le passage à la banque de données va cependant bouleverser des habitudes, puisque jusqu'à présent cette documentation rétrospective était fournie gratuitement dans la grande majorité des cas. L'idée qu'il faut payer une information précise — ce qui est différent du principe de l'abonnement par lequel le lecteur paye forfaitairement l'ensemble du contenu du journal — sera difficile à faire passer auprès d'un public en général assez démuné

— élèves ou étudiants. C'est le problème de tous les systèmes télématiques grand-public : quel sera l'accueil fait à un système qui suppose de payer la quantité d'information — et le temps passé à l'obtenir ? Dans le cas de la presse, il prendrait la suite de services qui s'obtenaient gratuitement. Jusqu'à présent les journaux avaient coutume de considérer les demandes d'informations ou de conseils adressées par leurs lecteurs comme un hommage rendu par le public à l'intérêt de la publication et le service gratuit qu'ils rendaient en retour comme un moyen d'augmenter sa popularité. Les coûts de l'interrogation des banques de données ne vont pas permettre de continuer ainsi.

D'un autre côté, il y a la clientèle des administrations centrales ou locales et des grandes entreprises qui ont souvent besoin d'informations générales, mais il n'existe, à ma connaissance, aucune étude de marché sérieuse qui permette de la caractériser et de la mesurer.

On peut citer une banque de données qui semble avoir trouvé sa clientèle, c'est AGORA, la banque de l'AFP. Mais c'est un cas particulier, parce que la matière de ses services s'adapte bien au texte intégral (chaque dépêche commence par le *lead* qui contient tous les mots significatifs) et parce qu'il est dans la nature même d'une agence de presse de produire une documentation à l'usage d'une clientèle extérieure. Après un premier mouvement de scepticisme, journalistes de l'Agence et utilisateurs se sont « reconvertis ».

**CL.** Et cela, d'autant plus que la base a été scindée en plusieurs ensembles spécialisés afin de mieux atteindre des publics spécifiques. C'est une banque qui intéresse non seulement d'autres entreprises de presse, mais aussi les collectivités locales, les administrations, etc.

## L'avenir des dossiers de presse

**BBF.** Et la clientèle des centres de documentation, est-elle intéressée par les banques de données de presse ?

**CL.** Le jour où les banques de données de presse seront en mesure de proposer un service fiable et facile à utiliser, des centres de documentation spécialisés, qui à l'heure actuelle constituent eux-mêmes des dossiers de presse, pourront envisager de s'y abonner; mais le recours aux banques de données ne sera qu'un moyen complémentaire et ne se substituera pas au dépouillement fait sur place. En effet, l'utilisation de la presse d'information générale comme une source d'information spécialisée ne répond pas aux mêmes critères de sélection qu'une utilisation encyclopédique ou généraliste. Une information très brève entrant dans la spécialité du centre risquera d'être éliminée par les banques de données de presse qui pratiquent une sélection quantitative. Le même phénomène peut se produire dans le choix des mots-clés. C'est pourquoi je pense que les dossiers de presse manuels dureront

tant qu'on n'aura pas l'assurance que les banques de données peuvent rendre un service équivalent. Les clients spécialisés auront tendance à demander l'exhaustivité absolue pour être sûrs de ne pas perdre des informations utiles dans leur domaine documentaire.

**BBF.** Vous pensez donc que les dossiers de coupures de presse ont encore de beaux jours devant eux ?

**PA.** Oui, et à la raison qui vient d'être invoquée j'en ajouterai une seconde. Dans l'état actuel des choses, et notamment de la législation sur le droit d'auteur, on ne peut guère envisager autre chose que des banques de données consacrées chacune à un journal et produites par lui. Comme il est également peu probable qu'elles se fédèrent, elles ne rendront pas le même service que les dossiers de coupures : la revue de presse sur un sujet.

**CL.** Au sein de l'entreprise de presse elle-même, les banques de données en texte intégral ne supprimeront pas le recours au journal imprimé. Les journalistes continueront à compiler des dossiers de coupures ou les col-

lections de numéros anciens, pas seulement par nostalgie, mais parce que cela correspond à une manière de se documenter, quand le sujet est large, sans courir le risque de rater quelque chose d'important, d'être trahi par l'indexation.

**PA.** Le recours aux collections imprimées correspond à la nature du travail du journaliste, qui est de replacer un fait dans son contexte, de raconter le monde et pas simplement de présenter un événement particulier. C'est pourquoi il arrive souvent qu'une recherche rétrospective ne se limite pas à l'article qui traite d'un événement, il faut pouvoir aussi retrouver l'atmosphère du moment, l'environnement du sujet. Et cela, le mode d'accès à l'information proposé par une banque de données ne peut le restituer.

**BBF.** Et l'utilisateur extérieur ? Un des arguments des tenants du texte intégral, c'est quand même le fait que ce système propose à la fois le moyen de repérer un document et la restitution du document lui-même. Cela règle la question de l'accès au document primaire à distance.

**CL.** Effectivement, on peut imaginer que cela évitera aux gens qui viennent actuellement consulter les dossiers de presse sur place, de se déplacer. Mais dans les faits, lorsqu'on consultera une banque de données en plein-texte, sous quelle forme va-t-on obtenir le document : une succession de pages-écran à partir desquelles on va prendre des notes ? Des « sorties » d'ordinateur (listing, COM) ? Et à quel prix ? Une grande partie des utilisateurs de la presse n'est ni prête, ni même en mesure, de payer le fait de savoir qu'une information existe, comment pourrait-elle assumer le coût de la restitution de l'information, de son support ?

**PA.** Dans le cas de la presse, la solution peut se trouver ailleurs. Une fois que l'interrogation de banques de données a permis de repérer exactement les références des articles pertinents, grâce à une indexation sérieuse et aux résumés, on devrait pouvoir trouver facilement des collections de journaux. Si les bibliothèques, notamment, étaient plus riches dans ce domaine, cela permettrait de retrouver les articles recherchés, sans avoir à commander des photocopies ou des vieux numéros aux journaux eux-mêmes, car c'est une procédure trop lente. Je pense que les bibliothèques ont vraiment un rôle à jouer dans ce domaine.

## Informatisation et centres de documentation de presse

**BBF.** Vues de l'extérieur, les réalisations actuellement semblent être de deux sortes, des bases de références bibliographiques regroupant plusieurs titres, comme ce que font la BIPA ou Microfor, et d'un autre côté les produits vidéotex proposés par plusieurs entreprises de presse.

**PA.** Je ne pense pas qu'il faille établir un lien aussi direct entre banque de données et journal télématique. Ce sont deux produits totalement différents. Bien sûr, on peut entendre des directeurs de journaux dire « *On va faire une banque de données, et comme cela, on pourra faire un journal télématique* » et, en effet, la documentation peut aider à l'occasion à la fabrication du journal télématique, mais il s'agit pour l'essentiel d'un travail de rédaction, c'est donc une affaire de journalistes. Il faut réécrire les

informations en fonction de la contrainte majeure du vidéotex : la concision. De plus il manque à ces produits vidéotex une dimension qui est une des caractéristiques fondamentales de la banque de données : la mémorisation à long terme. Les réalisations vidéotex des journaux sont encore trop récentes pour que leurs promoteurs soient très bavards sur cette question, mais la logique de ces systèmes suppose la mise à jour rapide des sujets, les nouveaux effaçant les précédents.

**CL.** D'autre part, cette coupure en deux groupes est une vision « télématique » des choses. Il est une troisième composante, qui est très sûrement de loin la plus importante pour l'utilisation documentaire de la presse, c'est le service de documentation du journal, là où il existe bien sûr. Avec des moyens traditionnels et une organisation bien rodée, ces centres de documentation rendent des services plus efficaces que des systèmes très sélectifs, somme toute peu développés comme la BIPA, qui répond aux besoins d'un public très délimité. Encore une fois, le savoir-faire de ces centres de documentation de presse servis par des moyens automatisés devrait obtenir des résultats très difficiles à égaler.

**BBF.** Précisément, quelles sont les réalisations dans ce domaine ?

**PA.** Il est très difficile d'y voir clair, car cela évolue très vite. On est à la période des projets : chaque journal a plus ou moins le sien. On entend beaucoup parler de tel projet quand il en est au stade de la maquette, ou des premiers tests. A ce moment-là, c'est formidable, ça marche. Et puis, tout d'un coup, c'est le grand silence. On n'obtient plus d'informations ou on voit réapparaître un projet totalement transformé.

Cela met en jeu beaucoup de données internes à l'entreprise de presse, de rapports de forces divers, de conflits ; c'est une histoire faite de crises et de rebondissements qu'il est impossible d'appréhender convenablement de l'extérieur. L'élément financier joue son rôle bien sûr ; ces systèmes coûtent cher et s'ils ne trouvent pas assez d'utilisateurs, s'ils n'ont pas l'aval des journalistes par exemple, ils ont peu de chances d'être maintenus. Les situations varient d'une entreprise à l'autre, le poids respectif de la rédaction, des informaticiens, des documentalistes diffère selon les

projets. Encore une fois, un observateur extérieur a du mal à suivre toutes les péripéties. Nous ne savons pas où en est exactement le projet du *Provençal*, la situation nous apparaît assez confuse au *Monde*...

**CL.** A Edi 7, le centre de documentation a eu véritablement les moyens de s'informatiser. Un thésaurus a été constitué, l'informatisation de la photothèque est en cours. Ainsi la couverture de l'ensemble des publications du groupe, textes et photos, sera réalisée, mais à usage de la rédaction seulement — aucune commercialisation extérieure n'est envisagée pour le moment.

## Les journaux font banque à part

**BBF.** La situation que vous décrivez est un émiettement de banques de données. Peut-on imaginer des regroupements « pluri-titres » par secteur ?

**PA.** Il existe dans d'autres pays, des systèmes serveurs regroupant plusieurs titres voisins, dans le domaine financier par exemple, qui essaient de concilier les intérêts de chaque journal en le rétribuant en proportion de l'utilisation des informations qu'il a apportées à la banque de données. Le problème, c'est que, dans l'état de concurrence acharnée qui existe entre les publications d'un même secteur, de tels accords sont difficiles à obtenir. Comment convaincre deux entreprises de presse sportive ou deux magazines de télévision de mettre leurs informations dans la même banque. La presse française n'est pas prête à ce genre d'association.

**CL.** Du point de vue de l'utilisateur spécialisé, il serait intéressant sans doute de pouvoir disposer de banques de données exploitant l'ensemble de la presse dans un secteur déterminé. Dans notre domaine, celui de l'information et de la communication, je pense que *La Correspondance de la presse* pourrait tirer de sa documentation, qui est très riche, la matière d'une banque d'informations et de références bibliographiques spécialisées, mais le marché est trop étroit, elle aurait trop peu d'abonnés.

**BBF.** Pour en revenir aux produits vidéotex des journaux, à côté du journal télématique proprement dit, des dépêches d'actualité, il y a la reprise des rubriques d'information-service. Si on ne peut pas parler là non plus de banques de données véritables, il s'agit néanmoins du développement d'un aspect du potentiel documentaire de la presse !

**PA.** La question est complexe. La presse a bien senti la concurrence de ce nouveau média et elle a réagi en s'efforçant d'occuper le terrain. Pour les informations-services, elle est dans une situation délicate, car elle n'intervient que comme support et elle peut très bien se trouver supplantée par des systèmes vidéotex produits par les fournisseurs d'informations eux-mêmes, qui trouveraient là le moyen de se passer de son intermédiaire. Elle risque de perdre aussi le monopole qu'elle a actuellement dans le domaine des petites annonces, puisqu'elle ne joue qu'un rôle de support — obligatoire au terme de la loi, certes, mais pour combien de temps ? C'est pourquoi la presse doit jouer aussi — et au moins autant que celle du vidéotex — la carte des banques de données, afin de recueillir elle-même les bénéfices de l'exploitation de sa richesse documentaire. C'est pour elle le seul moyen de valoriser sa production et de rester présente dans le monde moderne. Si elle rate cette occasion dans la décennie qui vient, elle risque — non pas de mourir — mais de traverser des temps difficiles.